

Newsletter

Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

N°14



A LA UNE



Avocat, ONG, faites-nous part de vos expériences à l'Alliance !



Ecrivez-nous à
info@aadh.fr

Témoignage de Maître Sarah Sameur

Associée fondatrice de Demain Avocats, Maître Sameur a prêté serment en 2019. Outre le financement de projets et les droits humains dans les transactions commerciales, son attachement aux libertés fondamentales la pousse aussi à exercer en droit des étrangers et droit d'asile. Retour sur le dossier qui l'a le plus marquée depuis son entrée à l'Alliance.

J'ai récemment accompagné une jeune demandeuse d'asile ayant fui le Mali à 14 ans. Elle avait subi des mutilations génitales et craignait un mariage forcé en

"On en apprend autant sur la résilience de ces mineurs que sur sa propre capacité à porter leur parole."

cas de retour dans son pays d'origine. Il fallait donc l'aider à rédiger son récit de vie et la représenter devant l'OFPRA*.

Lors de la préparation d'une demande d'asile, l'avocat est là pour expliquer au demandeur qu'il doit construire son récit de vie à partir de détails très précis sur les persécutions subies pour pouvoir être crédible auprès de l'officier de protection.

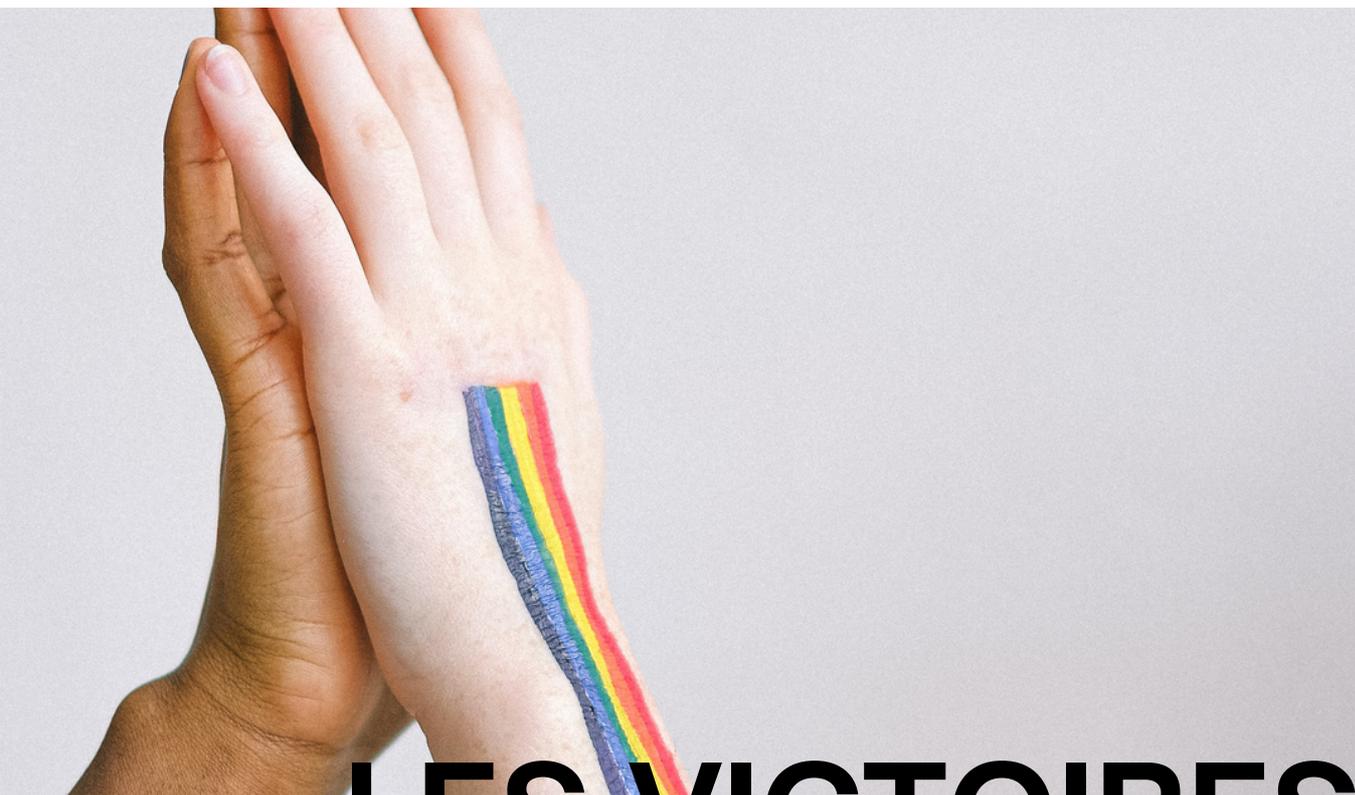
En l'occurrence, mon rôle a aussi été d'enrichir le dossier par la production de preuves, comme des certificats médicaux ou des documents attestant son assiduité à l'école afin de démontrer sa volonté de s'établir en France de manière pérenne, par exemple. Enfin, durant l'entretien, j'ai pu faire des observations, souligner des informations clés et qualifier juridiquement les faits, grâce à quoi le statut de réfugié a finalement été octroyé à cette jeune fille. [...]

J'ai choisi d'accompagner cette jeune fille car le pro bono, c'est la chance pour tout avocat d'aligner sa pratique sur ses valeurs. En plus, les personnes qui font du bénévolat sont généralement plus heureuses !

L'AADH m'apporte du soutien et de l'orientation, de nouvelles connaissances et des formations. Elle m'a ainsi permis de faire des rencontres humaines fabuleuses ; j'ai l'impression de faire partie d'une famille. C'est agréable d'échanger avec des personnes avec lesquelles tu partages des valeurs fortes, qui portent les mêmes combats.

Retrouvez le témoignage complet





LES VICTOIRES DU PRO BONO

Nouvelles adhésions

Depuis mai, 2 cabinets et un avocat ont rejoint l'Alliance : Eversheds Sutherland, Paul Hastings et Me Sophie Mitouard. Nous souhaitons également la bienvenue à 7 nouvelles associations : Amman Imman, L'Ecole Enchantée, Emile et Rosa, Enfance et Familles d'Adoptions, RAIF, Le Refuge et SEVES.

Victoire de Me Coutrot-Cieslinski à Strasbourg

Mercredi 3 mai, un animateur périscolaire de Lampertheim (Bas-Rhin) a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur 16 enfants par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Maître Noémie Coutrot-Cieslinski, représentant alors l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants (ACPE) par l'intermédiaire de l'AADH, a obtenu sa condamnation à sept ans de prison avec trois ans et demi de période de sûreté.





Rencontre avec une Personnalité d'Avenir

Comme chaque année, l'AADH a pris part au Programme d'Invitation des Personnalités d'Avenir (PIPA) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Nos avocats Me Hélène Massin-Trachez, Me Inès Schapira et Me Louis-Victor Sachs ont à cette occasion rencontré Mme **Ardita Kolmarku**, juriste et cheffe de projet au sein du Comité d'Helsinki d'Albanie. Avocate prometteuse et engagée, Ardita Kolmarku suit les dossiers d'appui aux droits des citoyens condamnés et pré-détenus. Elle souhaitait donc particulièrement discuter des différents systèmes pénitentiaires en France et en Albanie, et découvrir les actions de l'AADH.



Comité des Partenaires associatifs

Le 5 juillet, l'AADH a réuni ses ONG partenaires afin de discuter des possibles synergies avec plusieurs grandes entreprises sous le prisme du pro bono. Des juristes d'entreprise nous avaient déjà en effet prêté leurs compétences par la rédaction de rapports et par une assistance juridique dans des procédures de demande d'asile ou de regroupement familial. Cette discussion, éclairée par Mes C. Michon, C. Oberkampf et S. Sameur, nous a permis d'appréhender les besoins de nos ONG partenaires et de valoriser le rôle-clé de l'Alliance comme intermédiaire sécurisant entre ONG et grandes entreprises.

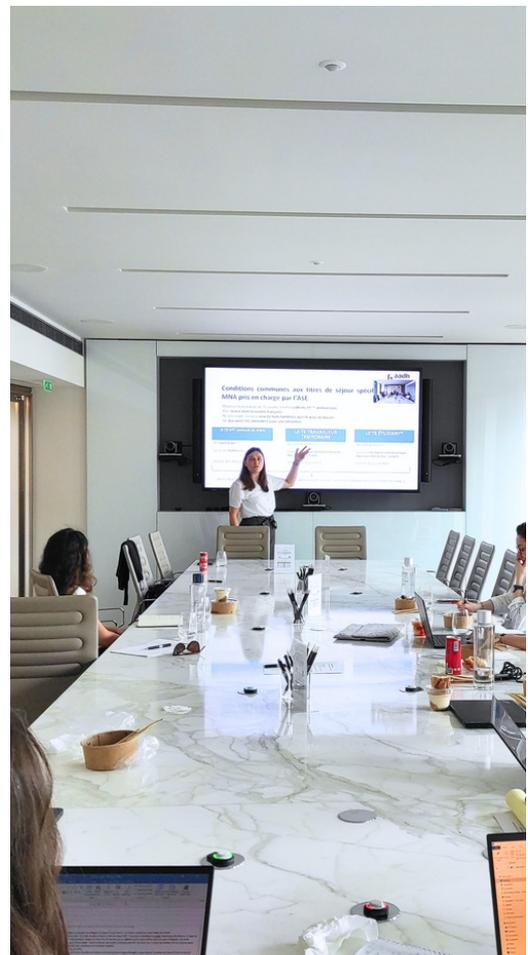
ACTUALITÉ DE NOS PROGRAMMES

Enfance

Précarité Zéro

Grande nouveauté à l'Alliance : des avocat(e)s ont généreusement donné de leur temps lors **d'ateliers en droit pénal** pour expliquer leurs droits et les bases de la procédure pénale à une vingtaine de mineurs non-accompagnés suivis par des associations ou accueillis en foyer. Grâce à ces ateliers, les jeunes sont désormais plus en mesure de faire valoir leurs droits face aux abus dont ils sont souvent victimes.

Elisa Pothée (à droite), responsable du programme, a également dispensé plusieurs **formations** afin de sensibiliser les acteurs impliqués dans la protection des mineurs non-accompagnés au droit d'asile et droit au séjour. Les participants ont ainsi pu aborder les différentes situations éligibles à l'obtention du statut de réfugié ou d'un titre de séjour, et acquérir de bonnes pratiques pour l'accompagnement de jeunes en processus de régularisation. Nos ateliers et formations s'adressent aussi bien aux avocats qu'aux juristes d'entreprises et aux travailleurs sociaux désireux de mieux comprendre les procédures auxquelles les jeunes sont confrontés, alors n'hésitez pas à nous contacter à info@aadh.fr !



Cette année, l'AADH a obtenu l'agrément nécessaire pour envoyer des personnes non-avocates en tant que tiers accompagnant à l'OFPRA. Si vous êtes juriste, travailleur social, ou intéressé(e) par l'accompagnement des demandeurs d'asile lors de leur entretien, contactez-nous sans attendre à info@aadh.fr.

A child in a teal shirt and dark pants is riding a scooter on a road with white wavy lines. The child is seen from behind, moving towards the right. The background is a dark asphalt road with white wavy lines that create a sense of depth and movement. In the top right corner, there is a solid black square.

EVÈNEMENTS PASSÉS

L'AADH s'engage pour l'enfance

Ce trimestre, l'AADH a pu réitérer son engagement pour la défense des droits et la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'Enfant en prenant part, tout d'abord, à la Plénière de la Dynamique De la Convention Aux Actes, collectif d'associations mobilisées pour porter à l'attention des décideurs publics des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'Enfant.

Parallèlement, l'Alliance est désormais membre du Child-Friendly Justice European Network, collectif transnational visant à renforcer les capacités de ses associations membres pour promouvoir plus efficacement la prise en compte des droits de l'enfant dans les systèmes judiciaires.

"Ado, j'avais décidé de me consacrer à la protection de l'enfance maltraitée. C'est pour défendre les plus vulnérables que j'ai fondé l'Alliance." — Noanne Tenneson



À NE PAS MANQUER

Formations

5/9

LA PROTECTION DES
LANCEURS D'ALERTE

Me Maxime Delacarte

21/9

LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS

Me Maxime Delacarte

26/9

RESPONSABILITÉ ET
LIMITES DE LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION

Me Vincent Fillola

9/10

LA SITUATION DES
ASSOCIATIONS AU
REGARD DES IMPÔTS
COMMERCIAUX

*Mes P.E. Flo'ch et Etienne
Bimbeau*



A NE PAS MANQUER

Lancement de PBCE

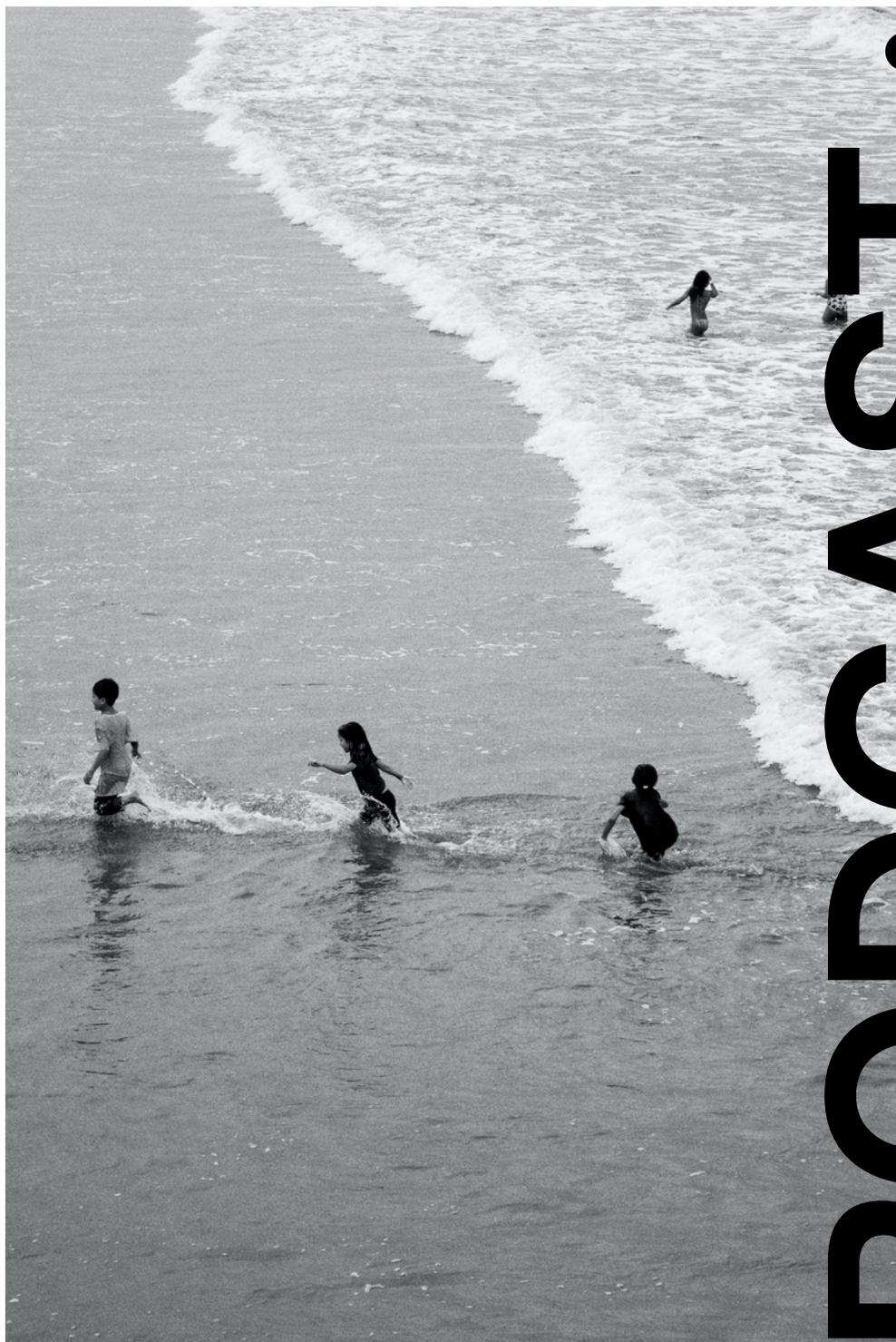


Pro Bono for Children in Europe (PBCE), notre nouvelle association d'assistance juridique gratuite spécialisée dans les cas d'enlèvements d'enfants et de traite des mineurs, est désormais opérationnelle ! L'objectif de ce réseau est de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par un enfant impliqué dans une affaire transfrontalière, en lui fournissant des

avocats pro bono, et ce quel que soient les pays européens concernés. Nous facilitons ainsi la coopération entre avocats européens et proposons des formations spécialisées aux avocats et ONG. Une formation sur l'enlèvement international sera proposée à la rentrée ! Avocat(e), ONG, consultez notre [site en ligne](#) et [faites-nous part](#) de votre intérêt ou de vos besoins.



A NE PAS MANQUER



PODCAST:

Trois nouveaux épisodes

Courez écouter les trois derniers épisodes de notre podcast, "Libres de droit", qui met en lumière les lacunes du droit en matière de protection des droits de l'Homme et les possibilités d'amélioration. **L'inceste (partie 1)** avec Isabelle Aubry (Face à l'inceste), **L'inceste (partie 2)** avec Me Boutron-Marmion, et **L'asile** (à venir) avec Nasrine Tamine (La Croix Rouge) et Me Oberreiner, sont à écouter en exclusivité à aadh.fr/podcast.

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'AADH VOUS SOUHAITE DE *belles vacances*

L'Alliance fermera ses portes du 31 juillet au
21 août. Passez un magnifique été !



Nous soutenir

Première plateforme de pro bono en France, l'AADH se bat depuis 2009 pour (re)mettre l'humain au cœur de la pratique juridique. Découvrez comment vous pouvez soutenir l'Alliance.



Je deviens membre

30% des avocats changent de profession durant les 10 premières années d'exercice, la perte de sens étant citée comme l'un des facteurs les plus importants de ce désintérêt. **Faire du pro bono**, c'est travailler sur des dossiers variés, enrichissants intellectuellement et humainement, avec un véritable impact. Remettez l'humain au cœur du droit, rejoignez l'AADH.

[Agir avec nous](#)

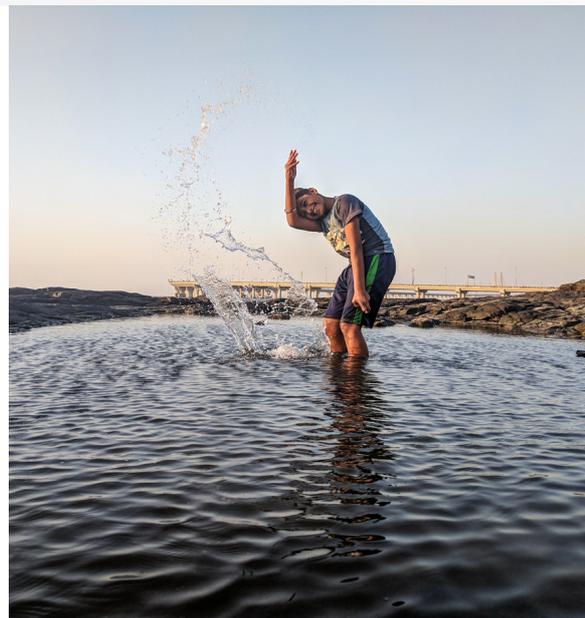
♥ aadh.fr/agir-avec-nous

Je fais un don

Votre contribution peut faire la différence dans la vie de centaines de personnes. En outre, tout don ouvre droit à une **réduction d'impôt égale à 66 %** du montant versé : si vous choisissez de donner 50 €, vous donnerez en réalité **17 €** ; si vous optez pour un don de 100 €, vous donnez effectivement **33 €**, etc. Grâce à votre générosité, vous facilitez l'accès à la justice pour tous.

[Merci !](#)

♥ aadh.fr/nous-soutenir



Je fais mes courses en ligne

Vous pouvez aussi nous soutenir gratuitement à chaque achat en ligne ! Sur Helpfreely, vous pouvez choisir parmi des milliers de boutiques en ligne et une partie de ce que vous y dépensez ira automatiquement à l'AADH. C'est **facile, solidaire, et 100% gratuit**.

[En savoir plus](#)

♥ aadh.fr/help





Logo of AADH (Association pour le Droit de Défendre l'Autre) featuring a stylized 'L' and 'A' symbol.

aadh

*Être défendu,
un droit
universel*

✉ info@aadh.fr

🌐 aadh.fr

